

le travail

Edition spéciale
sur
les fermetures
d'usines



ALERTE!

JOLIETTE - QUÉBEC - LONGUEUIL - THETFORD

LE FLÉAU DES FERMETURES FRAPPE PARTOUT AU QUÉBEC

Aggravation du chômage, détérioration des conditions de travail, augmentation des faillites, diminution du pouvoir d'achat, hausse des prix, offensive orchestrée contre l'indexation, coupures dans l'assurance-chômage, coupures de postes, fermetures d'usines, mises à pied massives.

Ce sont là les manifestations les plus criardes d'une crise économique qui s'est aggravée depuis quelques années, et toujours sur le dos des travailleurs.

Il y a aujourd'hui au Québec 300,000 chômeurs et 500,000 assistés sociaux. Et alors que le salaire minimum décent fixé à partir d'une étude du Sénat canadien sur le seuil de la pauvreté est de \$265.00 par semaine, des milliers de travailleurs québécois, qui gagnent des salaires indécentes, doivent lutter quotidiennement pour pouvoir vivre.

Depuis quelques années, les mises à pied massives, les coupures de postes et les fermetures d'usines ont été des facteurs importants de la



hausse du chômage. Ces phénomènes frappent les travailleurs sans crier gare.

Le taux de chômage "officiel" étant supérieur à 10% (en réalité il est deux fois plus élevé), les travailleurs victimes d'une fermeture ou d'une mise à pied ont peu de chance de trouver un autre emploi, et cette situation est encore plus tragique pour les travailleurs âgés. Au Québec,

il y a un seul endroit disponible pour 32 chômeurs.

La fermeture de l'usine Cadbury de Montréal à l'automne 1978 a fait comprendre à une majorité de Québécois qu'ils sont à la merci à la fois des gouvernements et des patrons.

Ils se sont rendus compte qu'ils sont à la merci des patrons parce que si une compagnie prospère comme la

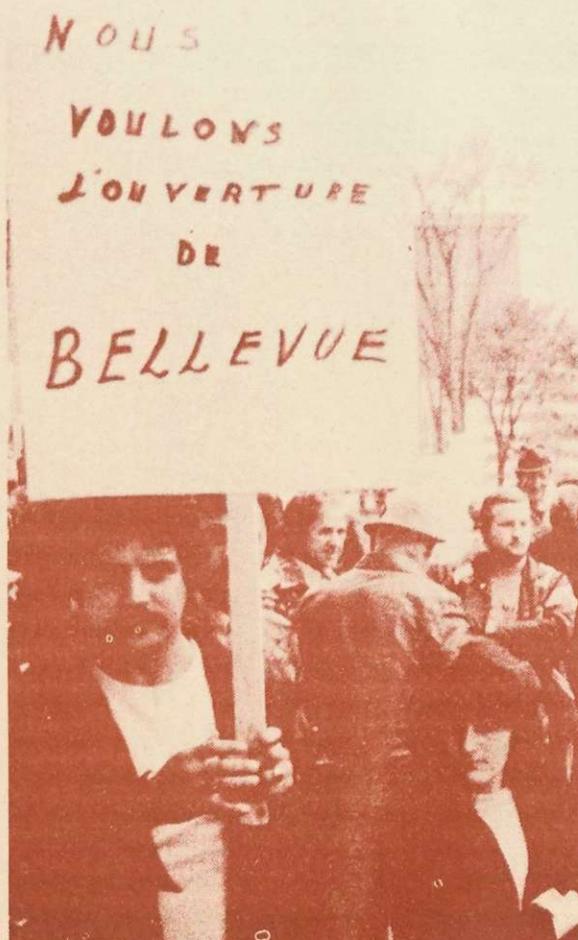
multinationale Cadbury peut fermer une usine rentable et jeter à la rue 500 travailleurs, eh bien! Il n'y a plus personne au Québec qui peut être sûr de son emploi.

Ils se sont rendus compte qu'ils sont à la merci des gouvernements parce que dans ce cas précis, ni le gouvernement d'Ottawa, ni le gouvernement du Québec n'a levé le petit doigt contre cette injustice flagrante.

Aujourd'hui, ce sont les travailleurs de la Boulangerie Vaillancourt de Québec, des Produits Bellevue de Thetford Mines, de la compagnie d'éléments réfrigérants Bohn de Montréal et de l'usine Crino de Joliette qui sont les victimes de fermetures d'usines.

En étudiant ces quatre cas de fermeture, on se rend compte des problèmes importants contre lesquels il faut s'organiser et lutter: l'absence d'une législation garantissant le droit au travail, et de façon plus immédiate, le refus des compagnies de faire connaître leurs états financiers en cas de fermeture.

BELLEVUE: *l'indifférence d'un gouvernement*



Les travailleurs des Produits Bellevue ont senti venir très tôt la fermeture de leur usine. Dans un mémoire envoyé au député Gilles Grégoire, le 14 août dernier, ils mettaient celui-ci au courant d'une fermeture éventuelle de cette usine moderne et fonctionnelle.

Ils demandaient au gouvernement d'agir. Et le gouvernement a agi, mais en liquidant les derniers actifs de la compagnie.

Le gouvernement québécois détient 50% des actifs de la compagnie par l'intermédiaire de la Société de développement industriel qui a injecté dans

cette compagnie l'argent des contribuables québécois, mais en abandonnant la gestion à un entrepreneur privé qui a conduit l'usine à sa "perte".

Les travailleurs ont demandé à plusieurs reprises d'être associés aux démarches des fonctionnaires pour la relance de l'usine, ce à quoi le ministre de l'Industrie et du Commerce, Yves Duhaime, a répondu par un NON catégorique.

Selon ce même gouvernement, la Société de développement industriel est son principal outil de relance économique, alors pourquoi vient-elle retirer dans cette usine, les

fonds garantissant le gagne-pain des travailleurs? Le gouvernement fédéral, qui est propriétaire de l'usine et du terrain, par l'intermédiaire de la Banque fédérale de développement, s'en lave les mains.

Autre point. Les travailleurs des Produits Bellevue ont demandé à plusieurs reprises de voir les livres de la compagnie, ce à quoi la Société de développement industriel a dit NON. Drôle de comportement d'une société créée par le gouvernement et qui agit comme une petite multinationale en puissance.

BOHN: *le chantage d'une multinationale*



L'usine Bohn de Longueuil appartient à la multinationale Gulf & Western. Les travailleurs ont obtenu leur accréditation syndicale en fin de juin 1979, et le 16 août débutaient les négociations pour une première convention collective.

Après huit séances, la partie patronale décide que c'en est fini des négociations. Le 17 octobre, la compagnie ferme ses portes sous prétexte qu'elle ne peut continuer ses opérations normalement et, le 30 octobre,

elle fait parvenir au ministre du Travail du Québec un avis de fermeture définitive pour le 1er janvier 1980.

La compagnie Bohn s'obstine à dire que la décision est irrévocable pour des raisons économiques et administratives. Mais, elle refuse de déposer son bilan de l'année sous prétexte que c'est un droit de gérance. Exactement ce que la multinationale Cadbury avait fait en invoquant des raisons économiques pour fermer son usine et en

refusant obstinément d'ouvrir ses livres.

Or tout le monde sait fort bien que Gulf & Western est une multinationale rentable (très rentable serait plus juste) tout comme Cadbury l'était.

S'il existait une véritable législation du droit au travail, jamais les gouvernements n'auraient permis la fermeture de Cadbury, et Bohn (ou si l'on préfère Gulf & Western) ne pourrait certainement pas tenter le même coup fourré.

CRINO: fermer pour mieux centraliser



NON à la fermeture de CRINO



Le 5 octobre dernier, une cinquantaine de travailleurs de l'usine Crino de Joliette apprennent qu'ils étaient mis-à-pied. Sans plus de ménagements, sans parler d'avenir, l'entreprise Agropur, mieux connue sous le nom de Coopérative agricole de Granby, annonçait la fermeture de son usine de transformation de lait industriel qui est située dans un comté déjà fort touché par le chômage et les fermetures. Est-il normal de mépriser les travailleurs qui ont assuré la prospérité que connaît cette coopérative agro-alimentaire? Est-il normal de justifier un crime social par des raisons administratives?



Par leurs subventions, les gouvernements provincial et fédéral contribuent à la centralisation des opérations d'Agropur à Granby, aux pertes d'emplois directs et indirects dans la région de Joliette. Le syndicat CSN des employés de Crino a décidé de livrer une lutte à finir pour que les parties en cause reviennent sur leurs décisions qui, en plus d'être injustifiables d'un point de vue économique, sont socialement insoutenables. Les travailleurs n'acceptent pas que leur usine soit démantelée alors qu'elle est fort rentable, alors qu'elle pourrait facilement être transformée pour servir autrement.



L'usine Crino de Joliette est rentable, très rentable. Et personne ne peut contester ce fait. Les chiffres sont là d'ailleurs pour le prouver. Alors, pourquoi fermer?

Par leurs subventions, les gouvernements d'Ottawa et de Québec ont directement contribué à cette fermeture, en favorisant la centralisation des opérations d'Agropur à Granby, ce qui a amené la fermeture de l'usine de Joliette.

Une cinquantaine de familles de travailleurs ont donc vu la fermeture de leur usi-

ne (sans espoir d'obtenir quelque chose en retour) favorisée par les gouvernements auxquels ils paient des impôts.

Aujourd'hui, ils exigent des gouvernements la coupure immédiate des subventions qui restent à verser, et ils maintiennent qu'Agropur doit réinvestir à Joliette les profits qui ont été réalisés à Joliette, que ce soit en poursuivant les opérations actuelles ou en transformant l'usine pour une autre production.

Avec l'aide des gouvernements, Agropur

(mieux connue sous le nom de Coopérative agricole de Granby) crée du chômage. Avec des subventions qui proviennent des poches des payeurs de taxes, Agropur ferme une usine qui est rentable et qui peut l'être encore longtemps.

Comment ces travailleurs peuvent-ils croire qu'il existe même un semblant de justice sociale chez nous? Comment peut-on admettre que des gouvernements versent des subventions qui favorisent la fermeture d'une usine qui est rentable?

VAILLANCOURT: un drôle de cadeau de Noël



La boulangerie Vaillancourt de Québec est une entreprise qui a grossi depuis 80 ans grâce aux énergies et aux souffrances de milliers de travailleurs, ce qui a permis l'enrichissement des propriétaires qui se sont succédés: la famille Vaillancourt, le Mouvement Desjardins, et finalement les frères Samson.

Quelques jours avant Noël, les frères Samson annoncent la fermeture de la boulangerie, prétextant qu'ils sont "dans le rouge". Encore là, ils refusent obstinément

d'ouvrir leurs livres, de prouver hors de tout doute que l'usine ne peut continuer de fonctionner pour des raisons économiques.

Toujours le même coup fourré, "On ferme parce qu'on est dans le rouge, mais il n'est pas question qu'on vous montre nos livres parce que c'est un droit de gérance, et d'ailleurs il n'y a aucune loi pour nous obliger à vous les montrer".

La moyenne d'ancienneté chez Vaillancourt est de plus de 10 ans, et plusieurs travailleurs ont entre

25 et 35 ans de service. Cette boulangerie, ils la connaissent. Après tout ce sont les travailleurs qui la font fonctionner depuis 80 ans. Leur verdict est formel: l'usine est rentable et elle peut continuer.

Parce qu'il n'y a aucune législation pour le droit au travail, parce que les gouvernements refusent de s'occuper adéquatement du problème des fermetures d'usines, les travailleurs en font les frais et ils sont condamnés au chômage et au bien-être social.

Ni Bohn, ni Vaillancourt, ni Bellevue, ni Crino ne doit fermer. Nous devons nous organiser et lutter pour enrayer la montée d'une crise économique qui touche de plus en plus de travailleurs.

**C'est pourquoi, en accord avec la CSN,
NOUS RÉCLAMONS:**

1- LE DROIT A L'INFORMATION

Aucune compagnie ne doit pouvoir fermer ses portes en invoquant des raisons économiques sans qu'elle soit obligée de rendre publics ses états financiers.

2- UNE CAISSE DE STABILISATION

Advenant une fermeture, chaque travailleur doit pouvoir toucher une indemnisation de licenciement, soit au minimum son plein salaire pendant deux ans, afin d'avoir un minimum de chance de faire vivre sa famille et de trouver un autre emploi.

3- LA NATIONALISATION DES ACTIFS

Advenant une fermeture, les actifs (immeuble, équipement, machinerie, terrain) doivent revenir à la collectivité pour servir à des fins collectives, ou pour permettre de relancer l'entreprise et de la gérer sur une forme populaire.

**IL Y VA DE NOTRE
AVENIR COLLECTIF**